L'ABEILLE.

Journal quotidien.......$12 } payable d'avance.
Do trois fois par semaine.$10 }

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN 13 JANVIER 1843.

Pour Président des Etats-Unis:

HENRY CLAY.

Le Mystère—Hier matin le cadavre de M. George R. Ogden, ancien président de la Banque du Canal, a été trouvé flottant dans le nouveau Canal, à environ un mille du Lac. Le coroner Cruzat convoqua un jury pour dresser une enquête et faire la levée du corps. L'examen le plus scrupuleux a été fait par le jury. Plusieurs médecins qui avaient été appelés, ont disséqués toutes les parties du cadavre depuis le crane jusqu'à l'abdomen, après quoi il a été rendu un verdict dont nous extrayons ce qui suit:

"Le cadavre dudit G. R. Ogden a été trouvé dans le nouveau Canal, à environ un mille du Lac; après examen du cadavre, nous n'y avons découvert aucune marque de violence, seulement la figure et la gorge semblaient avoir été meurtries, et dans l'opinion du jury ces meurtrissures ont été faites par un poisson. Autant que les jurés susdits peuvent l'affirmer, ledit Ogden est mort par un accident quelconque inconnu au jury.

Wm. Freret, Jas. B. Holliday,
John C. Harrison, J. B. Wallace,
Ed. Briggs, D. Martin."

Ainsi il est bien certain aujourd'hui que l'infortuné Ogden est mort, mais comment est survenue cette mort? voilà ce qu'on ne sait pas encore. Un journal du soir, dit bien que M. Ogden "a été assassiné, à ce qu'on suppose, par quelque tuchefon, car on a trouvé le corps percé d'un balle à la tête et la poitrine mutilées de la manière la plus horrible," mais le document que nous reproduisons ci-dessus ne s'accorde guère avec cette supposition.

COUR CRIMINELLE.

Séance du Grand Jury.

Le grand jury, dans sa séance d'aujourd hui, a déclaré qu'il y avait lieu à poursuivre contre Tricotti, accusé d'être l'auteur de l'incendie qui a éclaté le 21 décembre dernier dans le bureau de M. Hollander, courtier de change, rue du Camp.

Le grand jury a également déclaré qu'il y avait lieu à poursuivre contre Antonio Gonzalez, détenu à la prison de la paroisse, accusé de crime abominable contre nature, commis sur la personne de John Morrisson, âgé de 16 ans, aussi détenu à la prison de la paroisse.

COUR DU RECORDER.

1re. Municipalité.

Bill, esclave appartenant à M. G. Villeré, accusé d'avoir volé un panier d'anisette dans le magasin de R. A. Lefebvre, rue Toulouse, a été envoyé en prison en attendant son jugement pardevant la cour du juge Preval.

Frederick Fisher et Ferdinand Masse, arrêtés hier comme *pickpockets*, ont été envoyés en prison pour être examinés de nouveau.

Geo. Warren a été arrêté sous la prévention de vol, par un individu qui ne s'est pas présenté à la cour.—George Warren est déjà bien connu comme vagabond, on suppose que depuis longtemps il est déserteur des troupes des Etats-Unis. Envoyé sur sa demande pardevant la Cour Criminelle.

[*Correspondance particulière de l'Abeille.*]

Washington, le 3 janvier 1843.

Au Sénat, après la présentation d'un grand nombre de pétitions et mémoires au sujet de la loi sur les faillites, plusieurs bills d'un intérêt local venant de la Chambre, ont subi leur troisième lecture et ont passé. Plusieurs résolutions ont été offertes et déposées pour être examinées de nouveau. On a alors passé à l'ordre du jour. Le bill de M. Linn pour l'occupation et la colonisation du territoire de l'Oregon a été de nouveau considéré par la Chambre formée en comité général, la question pendante était sur la motion de M. Archer pour enlever le préambule qui établit nos titres sur le territoire et déclare que nous nous y maintiendrons. Après des débats très vifs qui ont duré une heure, M. Linn a consenti à enlever ce préambule; plusieurs amendements favorables ont été faits à ce bill, tels que celui-ci: au lieu de 640 acres adonné à chaque famille et à chaque citoyen mâle des E. U. âgé de 18 ans, à la condition de demeurer pendant cinq ans sur le territoire, chaque homme marié aura 160 acres pour sa femme et 160 acres pour chacun de ses enfans. L'expression de ce bill ainsi amendé a été ordonné, et il n'y a pas de doute qu'il passera ainsi au Sénat. Sur motion le Sénat s'est ajourné.

A la Chambre des Représentants, la foule était encore très grande dans les tribunes reservées au public, pour entendre le discours de M. T. F. Marshall sur la question du rappel sur la loi sur les faillites, mais cette foule a encore été une fois désappointée; M. Marshall étant indisposé a cédé la parole à M. Brown, les débats ont été continuées par cet orateur, M. Weller, et M. Ferris de New-York. Dans la matinée M. Slate a fait motion de suspendre l'art. 21 pour admettre la réception d'une pétition sur l'abolition de l'esclavage; mais la Chambre a refusé. Une autre tentative de même nature a été faite, mais sans succès. A 3 heures la Chambre s'est ajournée.

Massachusetts.—La législature de cet Etat est réunie depuis les derniers jours de décembre. Nous ne tarderons sans doute pas à apprendre la proclamation de Morton comme gouverneur.

Rhode Island—Les registres électoraux pour l'élection prochaine sont clos. Le nombre des électeurs inscrits à Providence s'élève à 2,527. Le *Journal* de cette ville prétend que la majorité est assurée aux défenseurs de la Constitution légale. Le parti de Dorr rassemble toutes ses forces; et d'après l'avis de Dorr il compte en faire l'essai dans les élections d'avril. Dorr lui-même reste paisiblement dans le New-Hampshire.

—Quelques recherches sur le vote donné en faveur de la "Constitution du peuple," cette loi suprême en vertu de laquelle Dorr se prétend gouverneur, a amené d'assez singulières découvertes. A Newport, par exemple, sur 1,202 suffrages pour la Constitution, on en a compté 241 donnés par des étrangers non naturalisés, 52 par des soldats des Etats-Unis, 5 par des mineurs et 20 par des individus qui ne résident pas à Newport et dont quelques-uns même ne s'y trouvaient pas au moment du vote. En outre onze citoyens ont voté deux fois, et un bon nombre de ceux qu'on prétend avoir voté, déclarent aujourd hui ne l'avoir pas fait. Voilà ce qui a été fait dans une seule ville; on peut juger par là de ce qui s'est passé dans tout l'Etat.

Le temple des Mormons à Nouvoo, Illinois, vient d'être achevé, il a coûté de $200,000. Joe Smith fait en ce moment construire un hôtel public qui coûtera au moins aussi cher; cet édifice portera le nom de "Nouvoo House."

Un Juif Chevalier de l'ordre d'Isabelle!—Il n'y a pas bien longtemps encore que l'on brulait les Juifs en Espagne, et voilà qu'en 1842 un Juif est décoré de l'ordre d'Isabelle. C'est le banquier Cohn d'Anvers. Dites donc, après cela, que l'Espagne n'avance pas dans la voie de la civilisation et des lumières!

Amos Kendall.—Cet intrépide défenseur de la dernière administration est maintenant en prison pour dettes! C'est assurément une singulière destinée que celle d'Amos: tout jeune qu'il est encore, il a passé par des épreuves bien nombreuses et bien diverses! D'abord maître d'école allant chercher fortune dans l'Ouest; puis éditeur de journal; recevant au milieu de sa détresse une généreuse hospitalité dans la famille de Henry Clay; ayant plus tard grand'peine à échapper aux mains des shérifs du district; pourvu d'un excellent poste dans le Département de la Trésorerie; réputé riche, audacieux et vaste spéculateur sur les terres des Indiens, il devient enfin Directeur Général des Postes, redevient Editeur, et se trouve, à l'heure qu'il est, en prison et pauvre. "Triste retour, Monsieur, des choses d'ici bas."

Max Bohrer, l'un des plus remarquables violoncellistes qui existe, visite en ce moment les principales villes de l'Union, et nous devons sans doute espérer de le voir bientôt parmi nous. Cet artiste est en ce moment à Charleston, où il obtiendra sans doute les mêmes succès qu'à Boston, New York, Philadelphie, Baltimore. Souhaitons de pouvoir l'applaudir nous mêmes prochainement.

Mary Rodgers—Cette mystérieuse affaire réapparait de tems à autre dans la presse. Le juge Merritt a écrit dernièrement au *Courrier and Enquirer* de New-York que, malgré les difficultés de tout genre qu'il rencontre, il ne désespérait pas de découvrir enfin la vérité. Le juge ne dit pas d'où viennent ces difficultés de tout genre.

William Norris de Philadelphie, habile ingénieur Américain, a présenté, il y a quelque tems, au Roi des Français une locomotive en miniature construite d'après le système le plus perfectionné. Louis Philippe a exprimé très vivement sa satisfaction à W. Norris, et lui a offert en récompense une médaille en or avec l'effigie royale ainsi qu'une tabatière d'or enrichie de diamants. Il lui a en même tems donné l'ordre de construire immédiatement plusieurs locomotives qui devront être expédiées en France.

Le major Noah a quitté la direction de l'*Union* de New-York; il a pour remplaçant dans la rédaction de cette feuille à laquelle il fournira encore quelques articles, un M. Philips, qui jusqu'à ce jour n'a pas grande réputation. M. Tyler perdra sans doute au change.

Georgie—Les neuf comtés dont nous avons déjà les retours d'élection pour un membre du Congrès en remplacement de R. W. Habershan décédé, donnent aux whigs une majorité de 2429 voix. Si les retours que nous attendons donnent un résultat aussi favorable, nous triompherons encore une fois dans la Géorgie.

La ville de Columbus, Géorgie, vient d'être le théâtre d'un événement bien tragique:—Une difficulté était survenue entre le général Daniel McDougald et le col. Barton Hepburn, en réglant un compte. Dans la chaleur de la querelle, celui-ci menaça de mort le général, et le lendemain il se rendit à la demeure de ce dernier; en entrant dans la chambre, le colonel Barton fouilla dans sa poche pour y prendre un papier, mais voyant ce mouvement, le général McDougald pensa que c'était un pistolet que le colonel cherchait dans sa poche, et prenant l'initiative il tua le colonel. Une enquête a été faite immédiatement, le général a été absous.

On lit dans le *Courrier de Charleston*:—Nous apprenons qu'à la clôture de l'année, samedi dernier, tous les bons dus à notre douane, même ceux dus depuis plus de 25 ans, ont été payés en plein. Pas un seul officier de la Douane n'était, non plus à cette époque, redevable envers le gouvernement.

Commerce de Boston.—Durant l'année qui vient d'expirer, il est entré à Boston 1751 navires venant de l'étranger et 4025 venant de l'intérieur. Il a été expédié durant la même période, 1583 navires à l'étranger, et 2280 à l'intérieur.—Il a été importé dans le courant de cette même année 24,947 balles de coton, presque le double de l'année dernière. Les steamers de la ligne Cunard ont fait en 1842, 20 traversées, ils ont amené 815 passagers de Liverpool et 190 de Halifax, et en ont emmenés 459 à Liverpool et 183 à Halifax.

Nous lisons dans le *Courier de Boston*:—Nous avons examiné la liste des traversées faites par les différents navires à vapeur de la ligne Cunard, depuis le commencement de leurs voyages, et nous avons remarqué que tous les navires qui sont partis de Liverpool le 4 décembre sont arrivés chaque année à Boston le 21 du même mois.

L'*Acadia* est parti de Liverpool à 4 heures P. M. le 4 décembre 1840, et est arrivé à Boston le 21, à 2 heures P. M., un peu moins de 17 jours de traversée.

Le *Columbia* est parti de Liverpool le 4 décembre 1841, et est arrivé ici le 21, à midi moins un quart, c'est à dire 16 jours et 20 heures 3/4 de traversée.

Le *Britannia* est parti de Liverpool le 4 Décembre 1842, à midi, et est arrivé le 21, à 2 heures 1/2, un peu plus de 16 jours de traversée.

Bien entendu que dans ces traversées se trouve compris le temps que ces navires se sont arrêtés à Halifax.

Le correspondant de cette même feuille ajoute:

Peu après l'arrivée du Columbia, les chirurgiens et quelques autres officiers de ce navire vinrent visiter New York, ils restèrent absents une semaine, peut-être plus, avant de partir, ils s'informèrent de ce qu'ils devaient à Astor House; on leur répondit *rien*, à bord du steamboat Albany, et partout dans leur voyage, ils reçurent la même réponse, quand ils se présentaient pour payer leur compte! Nous avons dit que les officiers des steamers de la ligne de Cunard, qu'ils seraient toujours les bien-venus et qu'ils n'avaient aucune dépense à faire.

Un journal suisse dit que le prince Napoléon Bonaparte, second fils de l'ancien roi de Westphalie, a dernièrement passé 15 jours à Genève, venant de Florence pour décider une affaire d'honneur avec le général Laroche Pouchain, et que celui-ci ne s'était pas trouvé au rendez-vous.

EXTERIEUR.
MEXIQUE.

La goëlette Wm. Bryan venant de Vera-Cruz, est arrivée hier matin dans notre port; nous devons à cet arrivage des nouvelles de Mexico du 31 décembre, et de Vera-Cruz du 3 courant. Ces nouvelles sont d'une nature fort intéressante; et nous donnons de copieux extraits des journaux Mexicains, qui se trouvent complétés par notre correspondance particulière.

La révolution militaire que Santa-Anna dirige en dessous main continue son cours, et comme le fait remarquer fort bien notre correspondant, elle aboutira sans doute à la dictature. Mais l'intérêt des mouvements politiques cède devant la curiosité qu'excite une assez singulière affaire dont les journaux Mexicains donnent tout au long le récit. Le commodore Jones, qui commande les forces navales des Etats-Unis dans l'océan Pacifique, s'est présenté le 19 novembre devant Monterey, en Californie; il a fait capituler la garnison mexicaine, et pris possession de la forteresse, puis au bout de quarante huit heures il en a ordonné l'évacuation. Comme on le verra dans la note adressée par le commodore Jones en faisant sa retraite, cet officier avait cru à une rupture entre les Etats-Unis et le Mexique. Ce singulier coup de main ne compromettra-t-il pas encore une fois la bonne intelligence qui commence à se rétablir? Le lieutenant Hartstene, porteur des dépêches du commodore Jones pour le gouvernement, est arrivé par le William Bryan.

[Extrait de notre correspondance particulière.]

Vera-Cruz, 3 janvier 1843.

Ma dernière lettre vous annonçait la dissolution du Congrès; le gouvernement vient d'en former un nouveau; et sur les 80 membres qui le composent, il se trouve 60 créatures de Sta. Anna! Un pareil résultat n'a rien d'étonnant: la liste des membres élus a été envoyée à Mexico par Sta. Anna lui-même, avant la dissolution même du dernier Congrès. Ce nouveau mouvement politique est appelé par la majorité de la presse un "mouvement populaire"; mais c'est une insigne fausseté. Tout ce mouvement a pour auteur Sta. Anna, qui du fond de sa retraite dirige toutes choses. Les magistrats civils ont gardé le silence jusqu'au moment où les articles du nouveau plan leur ont été adressés par les chefs de leurs départemens respectifs, avec l'ordre de se prononcer en leur faveur. Presque tous ont hésité d'abord; mais dans le combat qui s'est élevé dans leur cœur entre l'opinion et la crainte, cette dernière n'a pas tardé à l'emporter; et presque tous ont donné leur adhésion, la plus grande partie ont eu soin cependant de mentionner dans leurs declarations qu'ils agissaient conformément aux ordres qu'ils avaient reçus des commandans généraux. Un fort petit nombre d'entre eux qui seuls meritent le nom d'hommes libres, ont refusé de se soumettre aux ordres supérieurs et se sont déclarés en faveur du Congrès constituant. Ces derniers seront destitués sous peu; et le nouveau plan sera mis à exécution par les militaires qui en sont presque les seuls partisans. Le tiers environ des membres élus par le gouvernement ont déjà résigné; mais il ne sera pas difficile de remplir les sièges vacants. Le nouveau Congrès d'ailleurs ne fera sans doute que préparer la dictature à ce vil despote. Il est toujours à Manga de Clavo et je suis certain que nous avons encore à recevoir de lui quelque acte additionnel à son nouveau plan. Bravo continue à être chargé du gouvernement; mais vous savez qu'il s'est vendu corps et âme pour $30,000 au despote, et il ne fait rien avant de demander avis à Manga de Clavo.

Les Texiens ont passé le Rio Grande et occupé Laredo. Le général Reyes est parti pour aller les combattre, et l'on attend à chaque instant la nouvelle de sa défaite. Les nouvelles que nous avons de Campêche vont jusqu'au 19 décembre. Une lettre particulière fait la plus triste peinture de la situation des troupes mexicaines, et l'on croit généralement qu'elles seront forcées de lever le siège. Le *Montezuma*, dont je vous ai annoncé l'arrivée, devait être livré aujourd hui au gouvernement; mais le vent du Nord a empêché la livraison. On assure que Santa Anna doit se rendre, sous peu de jours, à Campêche à bord de ce navire, qui emportera aussi quelques renforts. Je doute que Santa Anna se hasarde si loin; il aurait peur que le commodore Moore ne vint lui rendre en personne ses respects. Les officiers anglais et l'équipage qui ont amené le *Montezuma* doivent retourner immédiatement en Angleterre. On ne sait pas à qui le commandement de ce vaisseau sera donné; mais cela est de peu d'importance, vous savez ce que valent les officiers mexicains. Le brick de guerre *Mejicano* vient, dit-on, de transporter à la Havane le commandant et les officiers anglais du navire à vapeur *Guadelupe*, qui quittent le service du Mexique. La marine mexicaine est maintenant à la merci du commodore Moore, s'il réussit à prendre la mer; l'occasion est belle pour balayer le golfe et pour capturer tous les vaisseaux qui s'y trouvent. Jamais ils n'ont été aussi mal servis et aussi mal commandés.

Un des lieutenants du commodore Jones qui vient de tenter sur la Californie un si étrange coup de main, est arrivé ici hier. Je crois qu'il repart pour les Etats-Unis par le brick qui vous portera cette lettre; il est chargé de dépêches pour votre gouvernement.

Prise et évacuation de Monterey par une escadre américaine.

L'importance de la lettre suivante, que nous a adressée un ami, sur les événemens survenus à Monterey en Californie, nous engage à la donner en entier à nos lecteurs:

"Le 19 novembre, l'escadre américaine sous les ordres du commodore Jones, a jeté l'ancre à Monterey. A son entrée dans le port, elle s'empara du navire marchand mexicain *Guipuzcoana*, qui mettait à la voile.

"Aussitôt que l'escadre fut mouillée, le capitaine du port, accompagné de quelques habitans du voisinage, se rendit à bord du commodore. Un instant après, le capitaine américain Armstrong se rendit à terre avec le capitaine du port et sa suite, et se dirigea vers la demeure du gouverneur Alvarado. En entrant, il dit au gouverneur: "J'ai une affaire à traiter avec son Excellence; pourrais-je lui parler en particulier?" Tout le monde se retira, et le capitaine remit au gouverneur une note (que nous avons déjà publiée), en ajoutant verbalement que tous les navires mexicains qui se trouvaient dans la baie étaient sequestrés; qu'aucun navire étranger ne pouvait sortir, et que l'escadre avait assez de forces à bord pour occuper les deux Californies; et qu'enfin il lui donnait jusqu'au lendemain à neuf heures pour accepter les conditions qu'il venait lui proposer.

"Le capitaine Armstrong se retira alors, remettant à tous ceux qu'il rencontrait des copies de la proclamation que nous avons déjà publiée.

"Dans l'intervalle, le commodore avait envoyé des officiers et des marins s'emparer des navires mexicains qui se trouvaient dans la baie.

"La population se porta à la demeure du gouverneur, qui fit demander au commandant de place quelles étaient ses forces: celui-ci répondit qu'il n'avait que sept soldats disponibles et une petite pièce d'artillerie. La junte siégea toute la nuit. Alvarado manifesta sa résolution de marcher avec ceux de ses employés qui voudraient le suivre, pour se joindre au commandant-général Micheltorena. Les habitans le supplièrent de ne pas quitter la ville, en lui faisant observer que sa présence pourrait amener une capitulation qui épargnerait les intérêts nationaux et particuliers. Alvarado se rendit à la prière des habitans, et le 20, à huit heures du matin, une capitulation fut signée.

Le même jour à une heure de l'après-midi, 150 soldats de marine américains, débarquèrent; 100 d'entre eux prirent possession du Chateau-fort et 50 se rendirent au gouvernement. Pendant tout ce tems Alvarado se tint chez lui.

Les officiers américains se rendirent à la secrétairerie du gouvernement, s'emparèrent de toutes les correspondances, brisèrent les sceaux de diverses communications et dépêches que l'on avait adressées au général Micheltorena pour les faire parvenir au gouvernement à Mexico.

Le 21, à trois heures de l'après-midi, le capitaine Armstrong descendit à terre; et disait à tous ceux qu'il rencontrait dans les rues, que la paix était rétablie; qu'il les félicitait, et qu'il portait une communication à Alvarado. En effet, il lui remit une lettre du commodore.

A cinq heures et demie de l'après-midi, la bannière étoilée fut descendue, et les 150 hommes qui avaient pris possession du chateau et de la ville se rembarquèrent.

Le 22, le commodore envoya un officier auprès du gouverneur pour lui annoncer que le lendemain à onze heures il viendrait à terre pour lui rendre une visite et lui donner satisfaction. Alvarado répondit qu'il ne désirait ni visite ni satisfaction; que le gouvernement qu'il avait outragé saurait exiger réparation. Pour éviter toute entrevue, il monta à cheval et se rendit à sa maison de campagne, qui est située à trois lieues de Monterey. Toutefois, le commodore vint à terre à l'heure dite, se rendit chez Alvarado et y laissa une carte.

Le commodore a annoncé l'intention de rester à Monterey jusqu'au mois de janvier prochain; il a cherché à faire sa cour aux habitans, les a invités à un diner et à un bal à son bord; mais ces attentions ont été faites en pure perte. Il ne s'est point découragé, a essayé de donner une autre fête en ville, mais personne n'a voulu plus que la première fois répondre à ses politesses.

Pendant ce tems, Micheltorena s'occupait à réunir des *rancheros*, et à faire rentrer tous les troupeaux qui se trouvaient sur la côte.

A la date du 19, aucune entrevue n'avait eu lieu entre le commodore et le général Micheltorena.

Un lieutenant de la corvette américaine Yorktown se rend à Mexico avec des dépêches du commodore adressées au ministre américain. [*Diario del Gobierno.*]

Une note du commodore Jones, adressée au gouverneur des deux Californies, en date du 21 octobre, explique ainsi sa conduite en cette circonstance:

"La reddition de Monterey fut demandée en conséquence du manifeste que son Excellence le Président de la République Mexicaine adressa dans le tems au corps diplomatique résidant à Mexico, et dans lequel le général Santa-Anna faisait une déclaration de guerre conditionnelle contre les Etats-Unis.

"Après la signature de la capitulation qui a été aussi honorable pour le Mexique que les circonstances pouvaient le permettre, j'ai reçu de Mexico des communications nouvelles qui me portent à croire que les relations amicales ont été rétablies entre les deux nations. Désireux d'éviter tout ce qui pourrait troubler la paix entre elles, je fais cesser dès cet instant toutes les opérations offensives, et je rétablis les autorités mexicaines comme je les ai trouvées le 19 de ce mois."

Le Gouverneur-Général des deux Californies, tout en réservant à son gouvernement de réclamer contre l'acte du commodore Jones, a demandé à celui-ci, comme indemnités 500 habillements complets pour remplacer ceux que les troupes qui venaient pour défendre la place ont usés en route, et $15,000 pour les dépenses occasionnées par l'alarme, et un jeu d'instruments de musique militaire, pour en remplacer un qui a été perdu dans la marche des troupes.

Le commodore Jones a promis seulement d'envoyer au ministre Américain à Mexico, une relation des événements qui se sont passés depuis son apparition devant Monterey, afin qu'il en soit référé au gouvernement.

Mexique et Texas.—Les journaux de Mexico confirment la nouvelle de la prise de Laredo, que nous avons reçue avant-hier ici par la voie du Texas. On lit dans le *Siglo XIX* du 28 décembre:

"Une personne digne de foi nous a donné la funeste nouvelle suivante, et nous la transmettons à nos lecteurs avec un sentiment de douleur et d'indignation:

"Les Texiens, au nombre de 700 hommes avec trois pièces d'artillerie, ont envahi le département de Tamaulipas, en s'emparant de la ville de Laredo, une des cinq au nord de Tamaulipas. On assure que le détachement sous les ordres du colonel Calixto Bravo, ne pouvant résister aux forces texiennes, a été forcé de battre en retraite, et qu'il a escorté plusieurs familles mexicaines qui évacuaient Laredo pour se rendre à Guerrero, autre ville du même département. Le général Isidro Reyes, chef de l'armée du Nord, a traversé la rivière Bravo, afin de repousser l'ennemi."

Madère—Les désastres causés dans cette île par l'ouragan qui a fondu sur elle, sont énormes. On les estime à plus de deux millions et demi; l'île présente un aspect de désolation dans presque toute son étendue. Les ponts ont été emportés, les vergers ruinés, les maisons renversées: un grand nombre d'habitans se trouvent sans asyle et sans pain. On compte plus de cinquante personnes qui ont perdu la vie. Parmi les navires qui ont péri, on cite, comme nous l'avons dit, la Créole. Un brick Sarde a sombré corps et bien; douze hommes se trouvaient à bord! Cette terrible calamité est comparable à celle qui a frappé l'île en 1803, bien que le nombre des victimes ne soit pas aussi grand.

SALSEPAREILLE DE SAND.

Une des plus importantes découvertes de l'âme siècle était celle de tirer l'électricité des nuages par Franklin, laquelle a été adoptée à la conservation des propriétés et de la vie. Cette découverte fut presqu'immédiatement suivie de celle non moins importante par Fulton dont le nom sera toujours chéri par tous les vrais Américains, pour l'invention de la machine à vapeur. Les bénéfices dont ont profité les nations par le génie de ces grands hommes sont presqu'incalculables, mais quelles joies peut-on éprouver lorsque l'on est privé de la santé? Quand le sang est détérioré, quand l'homme est usé à la fleur de son âge, le sang pur en lui-même la santé et donnant une nourriture au corps, il donne la santé et la vigueur, les maladies ou la mort, selon son état. Les maux de la peau, les rhumatismes chroniques, les éruptions, les dartres, les ulcères et les douleurs des os, les ulcères de la gorge et aux narines, le scorbut, les furoncles, les bouffissures et les affections cutanées, toutes ces maladies proviennent de l'impureté du sang. Ce remède inappréciable peut facilement les chasser, attendu que son effet particulier consiste en ce qu'il rétablit la circulation du sang en passant par tout le système en général, sur une obstruction qui pourrait empêcher son opération favorable, car, passant par le canal alimentaire, le malade reconnait bientôt tout le pouvoir de cette Salsepareille. Pour plus d'évidence de sa propriété, voir les certificats des guérisons, insérés dans les journaux.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par H. B. Sands & Co., droguistes et chimistes, bâtisses en granit 273, Broadway, encoignure Chamber street, New-York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros, en détail et pour l'exportation à leur bureau du Sud, rue St. Charles, No. 14.

Et aussi chez SICKELS & Co., 40, rue du Canal.
Et ANDREW OLIVER & Co. 64, rue de Chartres.

Et chez tous les apothicaires et marchands droguistes des Etats-Unis.

Prix—$1 la bouteille.
Six bouteilles pour $5.

IMPORTANT.—Insistez pour demander la Salsepareille de SAND, non une autre.

Faits vs. Fancy—Il est à notre connaissance positive que toutes les douleurs, les contractions de nerfs et de muscles et toutes les souffrances provenant de rhumatisme et de la goutte, quelque graves et chroniques qu'elles soient, sont guéries par le Liniment de Hewes pour les nerfs et les nerfs et l'élixir Végétal indien achetés chez COMSTOCK & ROSS, 25, rue des Magasins, pris extérieurement par les uns et intérieurement par les autres. Nous pouvons l'affirmer sans crainte d'être contredits: usez de ce remède et vous serez guéri, ou ne faites rien et soufrez si vous l'aimez mieux. [N. O. Republican.]

Décédé, mardi 3 du courant, GEORGE R. OGDEN, ancien président de la Banque du Canal.

LISTE MARITIME,

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Sheffield, Porter, Havre, — L. H Gale
Manchester, Bosworth, Glasgow, — do
Jacob Pennell, Hasty, Liverpool, — S & J P Whitney
Independence, McLappen, Liverpool, — W Muir
Brick Uncas, Thompson, Havane, — J M Angnera
T. Street, McConnel, Havane, — F Reynaud
Lumont, Chase, Galveston, — S L & F L Levy
Goel. Barton, Lewis, Grand Caillou — Bailey & Baxter
Select, West, Port Lavaca, Tex. — Cajit

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, des Passes, avec la barque New England et la goel. Wm Bryan.
Bateau de remorque Mississippi, Davis, des Passes, avec le navire Arabian et le brick Arcturus.
Navire Arabian, Kenney, de Belfast, Me.
Barque New England, Foster, de Boston.
Brick Arcturus, Plummer, des Iles Turques.
Goel. Deleware, Griffin, de Montego Bay, Ja.
Goel. Wm. Bryan, Moss, de Vera Cruz.
Steamer Gen. Leavenworth Wilson, Ouachita
" Ambassador, Brenham, Vicksburg.
" Clipper, Bessy, Bayou Sara.
" Agnes, Henry, Lafourche
" Gen. Hamson, Batchelder, Donaldsonville
" J. Dupre, Hoffman, Covington
" Wm French, McQueen, Cincinnati
" President, Phillips, Bayou Bartholomew.
" Cumberland, Wilson, Nashville
" Path Finder, Green, Yazoo City.

MEMORANDA.

Ports de la côte.

New-York, 1er. janv—Expédiés, barque Suwarrow, Sleper, N. Orleans. Brick Tom Paine, Anderson, de Arrivee, barque Natchez, Snow, do; brick Trio, Doane, do.
Boston, 1 janv—Parti, navire Talleyrand, Healy, N. Orléans, goelette Pilot, Poland, do.

DERNIERES DATES.

New-York	jan	2	Londres	dec	5
Boston	jan	1	Liverpool	dec	4
Baltimore	jan	3	Paris	dec	1
Washington	jan	3	Havre	nov	30
Philadelphie	jan	3	Bordeaux	nov	18
Charleston	jan	6	Vera-Cruz	jan	3
Havane	jan	4	Mexico	dec	21
Galveston	jan	7	Tampico	dec	26

La barque EDIMBURG, pour le Havre, sera expédiée aujourd'hui. Les expéditeurs voudront bien faire leurs expéditions de bonne heure. Le sac aux lettres sera retiré à 6 heures P. M.
12 janv — L. H. GALE, 92 Commune

Les sacs aux lettres de la barque CALLAO pour Marseilles, et de la barque VALHALLA, seront retirés cet après midi à 5 heures. — L. H. GALE, 92, Commune.
12 jan

AVIS—Ayant pris pour associé William F. Flower, nos affaires, à l'avenir, auront lieu sous la raison sociale de Flower, Finley & Co. Le nom de l'ancienne société sera employé pour l'un ou l'autre associé pour la liquidation seulement. (13 janv) — FLOWER & FINLEY.

AVIS—Une assemblée des personnes tenant hôtel et café dans la ville de la Nouvelle Orléans, est convoquée à la maison de M. Kellers, encoignure des rues Front Levée et Suzette, à 7 heures du soir, samedi 14 du courant.
13 janv—2

AVIS AUX MARCHANDS TAILLEURS.

LES soussignés ont en main et reçoivent un assortiment complet de marchandises pour marchands tailleurs, telles que: draps, casimirs à la mode, serge de soie, satin noir pour gilets, silésies de couleur, batiste noire, boutons de lasting et de soie, soie à coudre, fil noir et blanc, patenté Marshall, ouate rouge, canevas de toile, &c. &c.—Les marchands tailleurs sont invités à venir examiner ces marchandises.
13 janv — PEET & MORTON, 17, Chartres

A LOUER—Un grand magasin à trois étages, No 12, rue de Chartres, entre celles du Canal et de la Douane, actuellement occupé par MM. Hyde & Brothers, comme magasin de marchandises sèches. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser sur les lieux, ou à
12 janv — F. DE LIZARDI & Co, 52, Bienville.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Négociants.

Nouvelle Orléans, le 10 Janvier 1843.

LES personnes ci-après ont été nommées Directeurs de cette institution, à l'élection annuelle qui a eu lieu le 9 du courant:

M. S. Cucullu, — Gaston Brsslé,
Frank Perret, — M. B. Lebreton,
Theo. B. Blanchard, — J. U. Zacharie,
Wm. Vogel, — J. H. Leverich,
J. U. Lavillebeuvre, — M. Musson,
A. Ledoux, — C. Toledano,
Pierre Poutz. — H. Gally.
F. J. Forstall.

Et à une assemblée du bureau des Directeurs, tenue aujourd'hui, M. S. Cucullu a été unanimement réélu président de l'institution.
11 jan—4 — JOHN PEMBERTON, Secrétaire.

PELLES—6 douzaines, à vendre par
13jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune.

AMANDES à coque douce, à vendre par
13 jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune

SUCRE de la Havane blanc et jaune, à vendre par
13 jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune.

GENIEVRE de Hollande, à vendre par
13 jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune.

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par
13 jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune.

VIN d'Oporto, à vendre par
13 jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune.

BLANC de Baleine, à vendre par
13 jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune.

CHANDELLES de Suif, à vendre par
13 jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune.

EAU DE VIE de Champagne, à vendre par
13 jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, à vendre par
13 jan — MANUEL BLASCO, 26, Commune.

LETTRES de Change sur New York, à vendre par
13 jan — O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée

BELLE FARINE—200 barils à vendre par
13 janv — SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras.

HARENGS—40 caisses venant d'arriver et à vendre par
13 jan — J H ASHBRIDGE, 97 Camp

SAUMON—30 barillets saumon épicé, en magasin et à vendre par
13 jan — J H ASHBRIDGE, 97 Camp

CIGARES de la Havane—Un assortiment général de marques de choix, constamment en vente par
13 jan — J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

INDIGO—De Caracas, d'excellente qualité, en magasin et à vendre par
13 jan — J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

SUCRE de la Havane brun, à vendre par
13 jan — J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

COTONNADES Harrison—5 balles venant d'arriver et à vendre au comptant, par — PEET & MORTON,
14 jan — 17, Chartres.

TOILE à Draps—De 8 1/4 et 10 1/4, tout fil, venant d'arriver, et à vendre par — PEET & MORTON,
13 jan — 17, Chartres.

DRAP—Un assortiment complet de drap noir, bleu et vert, venant d'arriver et à vendre pour du comptant, par — PEET & MORTON,
13 jan — 17, Chartres.

GINGAS assortis—Un assortiment complet venant d'arriver et à vendre par — PEET & MORTON,
13 jan — 17, Chartres

JEANS du Kentucky—4 caisses qualités assorties, récemment reçues et à vendre par — PEET & MORTON,
13 jan — 17, Chartres.

HUILE de Baleine—10 barriques huile d'hyver, d'excellente qualité, en débarquement du navire Walpole, à vendre par — G. E. CLIFFORD,
13 jan — 47, Poydras.

COLLEGE DE SPRINGHILL.

MONSEIGNEUR PORTIER, directeur de ce Collège, a l'honneur d'annoncer aux parens des élèves, qu'il partira pour Mobile, lundi prochain, 16 courant. Ceux qui desireraient lui confier leurs enfans le trouveront au bureau de Thomas Barrett, Vieille Levée, entre Douane et Canal.
13 jan—4

S. FOURNIER, horloger, élève de M. Lepaute premier mécanicien de France, prévient ses amis et les personnes qui ont bien voulu lui accorder leur confiance, qu'étant de retour de la campagne il continue à reparer toutes espèces d'horlogerie et mécanique, ainsi que les lampes dites Carcel et de tous genres &c. &c. Il garantit la marche de toutes ses machines et il repare aussi les objets de luxe avec tout le soin qu'on peut desirer.
Toujours au même endroit, No. 76, rue Toulouse entre Royale et Bourbon. — 13 janv—3

La personne qui peut avoir en sa possession un CHIEN rouge, de race Setter, ayant la poitrine, le museau, les griffes et le bout de la queue blancs, est priée de vouloir bien faire connaître sa demeure, ou le renvoyer au soussigné, elle recevra une récompense si elle exige. Le dit Chien répond au nom de Dash. — F. H. MONSSEAUX,
13 jan—3 — encoignure St Louis et Franklin.

SUCRE et MELASSES—Sur une habitation à environ 45 milles au-dessus de la cote, s'adresser à
13 jan—6 — THOMAS BARRETT, 11 Vieille Levée

SUCRE et Mélasses, sur habitation—17 boucauts superbe sucre, et 12,000 gallons mélasses très supérieures, sur habitation située à environ 18 milles au-dessous de la ville, à vendre, s'adresser à
13 jan—6 — THOMAS BARRETT, 11 Vieille Levée

CHANGE sur Paris, à vendre par
12 janv — BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse

CHANGE sur Londres, à vendre par
12 janv — BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse

CHANGE sur New York, à vendre par
12 jan — BOUTIN, GALLY & Co. 79 Toulouse

CHANGE sur Boston, à vendre par — BOUTIN, GALLY & Co,
12 jan — 79, rue Toulouse.

CHANGE sur Marseille, payable à Paris à vendre par — BOUTIN, GALLY & Co,
12 jan — 79, rue Toulouse.

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par
12 janv — A. DURAND, 7, Conti.

CHANGE sur Boston, à courte vue, à vendre par
12 jan — A. DURAND, 7, Conti.

SUCRE et Mélasses—Plusieurs belles récoltes de Sucre et Mélasses, tant au-dessus qu'au bas de la ville, à vendre par
12 janv — F. DE LIZARDI & Co, 52 Bienville

FERBLANC—de la marque de Pontypool, à vendre par
12 janv — F. DE LIZARDI & Co, 52 Bienville

FER ANGLAIS—Un envoi de fer anglais, bien assorti, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
12 janv — F DE LIZARDI & Co, 52 Bienville

MARCHANDISES pour le marché mexicain.—Un bon assortiment de marchandises en toile, en coton et en laine ayant droit au débenture, à vendre par
12 janv — F. DE LIZARDI & Co, 52 Bienville

BOIS DE CAMPECHE—Quelques tonneaux à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par
12 janv — PRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse

BEURRE et Fromage—80 frequins beurre de Goshen et 100 caisses fromage, en débarquement des navires Oconee, Mary-Frances et Saratoga, à vendre par
12 jan — GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas.

SEL—1000 sacs sel à 80c, de Liverpool, commun et fin, en débarquement et à vendre par
12 jan — GEO HARRISON, 67 Tchoupitoulas.

SEL—15 000 boisseaux sel des Iles Turques, en magasin et à vendre par — GEO HARRISON,
12 jan — 67, Tchoupitoulas.

A VENDRE—Une belle mulâtresse âgée de 21 ans, excellente couturière, blanchisseuse et repasseuse, et convenable pour une famille peu nombreuse. S'adresser à — ROBERTS & HALL,
12 jan — 75, Magasins.

A VENDRE chez les soussignés:
Huile d'olives de première qualité, bouteilles de 24 onces,
Vins rouges en barriques, pour familles.
Vin blanc Sauterne en tierçons, de première qualité,
Véritable vin muscat de Frontignan en caisses,
Liqueurs assorties, &c.
12 janv — BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse

FRUITS CRISTALLISES—4 jarres fruits cristalisés en jolies boîtes, à vendre par
22 déc — AUG. MOLIER, 94, St. Louis

VIN rouge en caisses, ayant droit au drawback—1500 caisses vin rouge ayant droit au drawback, à vendre par.
19 déc — AUG. MOLIER, 94, rue St Louis

MLLE CATHERINE FAGER a l'honneur de prévenir le public qu'elle va faire l'ouverture d'un restaurant (La Fontaine Relevée) dans la rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre, le 12 du courant. Le dit restaurant était dirigé par M. ALEXANDRE, connu pour avoir tenu dernièrement celui de la Fontaine Nouvelle, dans la rue Toulouse.
11 jan—3

BLANC de Baleine—100 caisses 4, 5 et 6, en débarquement du navire St. Cloud, à vendre par — MERLE, BEYLLE & Co,
11 jan — 46, Vieille Levée.

PAPIER A ENVELOPPE—50 rames simple et double, à vendre par
11 jan — FROST & co. 10 Magasins

CIRAGE—100 grosses supérieur, à vendre par
11 jan — FROST & Co. 10, Magasins.

BRODEQUINS, Bottes et Souliers.—Un assortiment constamment en vente par
11 jan — FROST & Co., 10, Magasins

CHAPEAUX—30 caisses chapeaux de différentes descriptions, à vendre par
11 jan — FROST & Co., 10, Magasins.

LIQUEURS du Pays—45 barils eau de vie et genièvre à vendre en débarquement du navire Saratoga, par — WOOD & SIMMONS,
11 jan — 90, Magasins.

CIDRE de Champagne—30 barils extra, en débarquement du Saratoga, à vendre par
11 jan — WOOD & SIMMONS, 90, Magasins

RIZ—200 tierçons, à vendre par
11 jan — WOOD & SIMMONS, 90, Magasins

CAFE de Laguayra—4000 sacs à vendre par
21 déc — O. SCHMIDT & Co

CAFE de la Havane—100 sacs à vendre par
28 déc — SCHMIDT & Co.

INDIGO de Caraccas—10 surons, à vendre par
26 déc — SCHMIDT & Co.

BEURRE de Goshen—En débarquement de l'Oconee, à vendre par
11 jan — STETSON & AVERY.

TOILE de l'Inde et du Kentucky, à vendre par
11 jan — STETSON & AVERY.

COTONNADE EPAISSE—10 caisses, à vendre par
11 jan — STETSON & AVERY.

CORDAGES de Manille, à vendre par
11 jan — STETSON & AVERY.

POIVRE—100 sacs de Sumatra, à vendre par
11 jan — STETSON & AVERY.

COTON de Lowell pour nègres, à vendre par
11 jan — STETSON & AVERY.

DES avances seront faites sur des consignations adressées à nos correspondans à Boston.
11 janv — S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

CAFE—200 sacs en débarquement, à vendre par
11 janv — CH. DOANE & Co, 69 Poydras

CLOUS—200 barillets assortis de Boston, en débarquement et à vendre par
11 janv — CH. DOANE & Co, 69 Poydras

BLANC de baleine—100 caisses en débarquement du St. Cloud, à vendre par
11 janv — CH. DOANE & Co, 69 Poydras

BEURRE de l'Ouest—20 frequins reçus récemment et à vendre par
11 janv — C. DOANE & Co. 69, Poydras.

THE—60 caisses Young Hyson, à vendre par
11 janv — CH. DOANE & Co, 69 Poydras

BOUCHONS—10 balles très fins, à vendre par
11 janv — CH DOANE & Co, 69 Poydras

VINS—24 caisses Madère et Sherry, à vendre par
11 janv — CH. DOANE & Co, 69 Poydras

HUILE de Palma-Christy, No. 1, en barils, à vendre par
11 janv — CH. DOANE & Co, 69 Poydras

EAU de Cologne—40 caisses en magasin et à vendre par
11 janv — T. & S. TOBY & BOGERT.

BARILS à mélasses—75 en bon ordre, débarquant et à vendre par
11 janv — HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

BLANC de baleine de New-Bedford—275 caisses marques assorties, à vendre par
11 janv — HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

CLOUS—Un assortiment à vendre par
11 jan — HARROD, DARLING & Co, 49, Commune

MORUE—en tambours et en caisses, à vendre par
11 jan — HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

BLANC de Baleine—900 caisses excellentes marques de New Bedford, à vendre par
11 jan — GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

CLOUX—600 barillets en fer de Suède, 300 do. cloux américains, à vendre par — GEO. E. CLIFFORD,
11 jan — 47, Poydras.

CAFE de Rio, à vendre par — GEO. E. CLIFFORD,
11 jan — 47, Poydras.

MELASSE—On a besoin de 44,000 gallons de mélasse à prendre sur une habitation au-dessous de la ville, ou qui ne soit pas au-delà de 60 milles en haut. S'adresser à
11 jan. — ROBERT & HALL, 75, Magasins.

BŒUF—28 barils bœuf frais, qualité prime, en débarquement et à vendre par
11 jan — ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

FROMAGE—40 caisses Goshen frais, reçus par le brick Vandalia et à vendre par
11 jan — ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

HUILE—10 barils huile de baleine raffinée, en débarquement du Frances et à vendre par
11 jan — ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

TOILE et Corde d'emballage, corde du Kentucky et de Manille, sacs de plâtre, raisins de Malaga, couvertures trois points de Grenier, vins de Champagne, Muscat, Malaga, à vendre par
11 jan — GEO. GREEN & BROTH., [illegible]

GRAND ASSORTIMENT DE CHARBON [illegible]
LE soussigné prévient ses amis et le public [illegible] de recevoir un grand assortiment de [illegible] burgh, et qu'il est disposé à le vendre [illegible] un prix très modéré.
S'adresser à A. MARCHESSEAUX, [illegible] Vieux Bassin.

Au public français.

LES améliorations en ce qui regarde la santé et le bien être de notre race, marche constamment vers la perfection, chaque jour on arrive à la solution d'un nouveau problème, à la révélation d'un nouveau secret. Si vous jettez un regard en arrière depuis plus de vingt années, combien n'y trouverez vous pas de changements. Avec quelle rapidité ont marché les progrès faits par la science dans la vie civilisée, surtout ceux faits dans la connaissance du système humain, de sa santé et de ses maladies! De quelle valeur sont les moyens récemment découverts par la chimie! Quelle grande admiration ne devons-nous pas à ceux qui ont été si près de la perfection, à cette époque du siècle! Parmi les investigations élaborées de la physiologie ou de la science de la vie, et la pathologie des maladies sérieuses, quelles grandes connaissances n'avons-nous pas acquises! En se familiarisant avec l'organisation, les élémens des différents tissus et la structure du système, on est arrivé à la découverte de remèdes neutralisant les matières morbifiques, les causes de la maladie, et à y substituer une action salutaire. La belle simplicité de ce traitement n'a pas seulement été suggérée par la pathologie des maladies, mais encore par la concordance avec les opérations de la nature à la satisfaction des esprits raisonnables et intelligents. Telle est la manière dont opère sur le système, la SALSEPAREILLE DE SAND, cette combinaison scientifique des substances végétales qui ont le plus de valeur. Les succès que cette salsepareille a déjà obtenus, en rendant une santé complète à des malades atteints depuis longtemps de maladies chroniques, a donné à ce remède un véritable caractère en prouvant jusqu'à l'évidence sa valeur intrinsèque et en le recommandant aux malades en des termes que le malade seul peut connaître. Il y a longtems que la médecine désire connaître un remède semblable, un remède qui put agir sur le sang, l'estomac et les entrailles avec la précision des préparations minérales, sans détériorer en rien les puissances vitales du système.

L'attention du lecteur est respectueusement appelée sur les certificats suivants qui prouvent les résultats remarquables que cette médecine a obtenus. Les propriétaires profitent de cette occasion pour dire que c'est pour eux une nouvelle source de satisfaction constante d'avoir pu guérir un nombre si grand de malades.

NEWARK, N. J. 13 decembre 1842.

MM. Sands—Messieurs—Les paroles ne peuvent suffire pour exprimer toute ma gratitude pour votre traitement en faveur d'un étranger atteint d'une des plus rudes maladies dont la nature puisse vous affliger. La maladie dont j'ai été attaquée, commença par une inflammation des yeux; en 1836, j'étais devenu presque totalement aveugle. Je me suis traité et guéri, mais par suite du traitement que j'ai suivi, il est resté une affection scrofuleuse dans mon bras gauche près du coude. Je souffrais depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts, et il m'est impossible de vous dire toutes les douleurs que j'ai endurées. Je pris différens remèdes, et consultai plusieurs médecins de New York, entr'autre le docteur Bushe, lequel me dit que cette maladie provenait de la grande quantité de mercure que j'avais prise pour me guérir de mon inflammation des yeux.

Mes souffrances continuèrent, mon bras devint extrêmement [illegible] ... [illegible] Vous ne pouvez vous faire une idée de ce que j'ai souffert. Telle était, Messieurs, ma position déplorable depuis sept années, lorsque je commençai à faire usage de votre Salsepareille, ... [illegible] Maintenant, Messieurs, laissez-moi vous donner une preuve certaine par mon amie et mes gardiens qui ont eu connaissance des vertus de votre salsepareille pour le rétablissement de ma santé.

MARTHA CONLIN.

Je connais Martha Conlin et je crois que tout ce qu'elle a dit ci-dessus est parfaitement vrai.
JOHN POWER,
Vicaire général de New York, recteur de l'Eglise Saint Pierre. Donné à New-York, le 14 décembre 1842.

Je connais Martha Conlin, et je sais tout ce qu'elle a souffert.
JOHN DUBOIS, Evêque de New York.

J'ai la plus entière confiance dans ce qui vient d'être dit par Martha Conlin, la connaissant depuis plus de vingt ans. Je donnerai avec plaisir tous les renseignements qu'on desirera sur sa maladie à ceux qui s'adresseront à moi.
[illegible]
Supérieure de l'asile des orphelins Catholiques et Romains. Princeton St. N. Y. 14 décembre 1842.

J'ai confiance dans ce que vient de dire Martha Conlin, ayant eu pleine connaissance de sa maladie.
ELIJAH F. PURDY,
Alderman du ... district de la ville de N. Y., 14 décembre 1842.

Martha Conlin demeure dans ma famille depuis 13 ans et je certifie par le présent que ce qu'elle vient de dire ci-dessus est parfaitement correct.
Mad. MARY B LLOYD,
664, Broad à New-York, N J.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par H. B. Sands & Co., droguistes et chimistes, bâtisses en granit 273 Broadway, encoignure Chamber street New York.

Vendu à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail à Southern Office, No. ... Charles, No. 14.
et aussi chez SICKELS & Co. 40 rue du Canal.
et ANDREW OLIVER & Co. 64, rue de Chartres.
Prix: $1 la bouteille.
Six bouteilles pour $5.

IMPORTANT.—Insistez pour demander la Salsepareille de SAND et non une autre. — 9 jan—3m

MUNICIPALITE No. 1.
Trésorerie du Département de la Police.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la 1ère. Municipalité que la collecte des taxes sur propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année 1842, commencera le lundi, 1er. janvier 1843.
17 déc—1m — J. GUIROT, Trésorier.

BANQUE DE CARROLLTON.
Nouvelle-Orléans, le 27 Déc. 1842.

AVIS est par le présent donné qu'une élection des directeurs pour la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, aura lieu [illegible] au local de la Banque, rue du Canal, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. — Par ordre,
JOHN NICHOLSON, Caissier.

AVANCES—Le soussigné fera des avances libérales sur consignations de sucre, mélasse, coton, tabacs et autres produits à MM. F. Harmony's Nephews, et Howland & Aspinwall, et à ses amis du Havre et de Philadelphie.
6 janv — A. BAUDOUIN, 23, rue Royale.

LE capitaine L. Laurent, dernièrement arrivé de France, et ayant quitté le commandement du steamer Clipper, profite de cette occasion pour remercier bien sincèrement ses nombreux amis et connaissances du patronage qu'ils lui ont accordé [illegible] il a formé une société avec son neveu M. O. Gauchet de Lisle, pour faire les affaires de commission en général, [illegible]
C. LAURENT & GAUCHET DE LISLE.
21 dec—1m. — 15, Nouvelle-Levée [illegible]

ASSURANCE DE MARINE
COMPAGNIE DE SAUVETAGE MUTUEL DE NEW-YORK.
Zebedee Cook Jr. Président—A. Peel, vice-président, J. B. Collins, secrétaire.
Avec un capital de près de
350,000 PIASTRES.
[illegible]
LE système adopté par cette compagnie est de diviser [illegible]
Le soussigné, agent de la susdite compagnie, est chargé d'effectuer des assurances sur toute espèce de risques, sur espèces, marchandises et fret.
Sur la mer, en sommes n'excédant pas $15,000
Sur les rivières, do $10,000
THOMAS A. ADAMS, No 49, rue de la Commune.
Références—Wm. G. Hewes, S. & J. P. Whitney, Harrod, Darling & Co. Wood & Simmons, Whitney & Burnham. — 27 dec—

LE soussigné offre en vente: Chapeaux de dames et d'enfans, de $2 à $6.
Articles d'étrennes: Poupées, Nécessaires et Jouets d'enfans, Parfumerie de Monpelas, Prevot, Gerlin et Jean Marie Farina; dépôt d'Odontine Pelletier pour la conservation des dents, Poudre et Eau pour teindre les cheveux.
Articles divers pour dames et messieurs: Perruques, Nattes, Frisettes et Bandeaux.
Coiffe les dames et donne des leçons de coiffure. Salon pour la coupe des cheveux.
Nouvelles Cafetières pour faire du café.
C. MOREAU,
Encoignure Royale et St. Pierre, et rue St. Charles, en face de l'hôtel Exchange. — 10 déc—1m

BOIS de Campêche—90 tonneaux en débarquement de la goélette Samuel Ingham, à vendre par
3 jan — PRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse

CIGARES de Tabasco—174,000 qualité supérieure en débarquement de la goélette Samuel Ingham, à vendre par — PRATZ & HERNANDEZ,
3 jan — 27 Toulouse

CAFE de la Havane—400 sacs en magasin, à vendre par
3 jan — PRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse

RAISINS secs—200 caisses en magasin, à vendre par
3 jan — PRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse

CERISES à l'eau de vie—Nouvelle récolte de Bodin frères, dernièrement reçues, à vendre par
6 janv — CANTIN, DARAN & Co. 15, rue St. Louis

FER anglais—Une facture formant un bel assortiment, à vendre pour clore une consignation par
3 janv — F. DE LIZARDI & Co., 52, Bienville

AVIS—Un nègre de 12 à 13 ans, connaissant la ville, et bien recommandé, trouvera un emploi chez
3 janv — J. F. LOREILLE, enc Royale et Douane

CERISE A L'EAU DE VIE.
25 caisses cerise de Gueland Frères, en débarquement du navire Frances Ann du Hâvre, à vendre par
10 janv — H. DE GOER & RIFFLARD, 36, Chartres.

FICELLE—75 balles en magasin et à vendre par
3 janv — SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36, Poydras

AVIS—Le terme fixé par les soussignés pour la durée de leur société de commerce étant expiré depuis un an, et ces messieurs se décidant à liquider, prient les personnes à qui ils doivent, tant particulièrement que collectivement, de présenter leurs comptes qui seront immédiatement soldés, et les personnes qui doivent à la société de venir régler dans le plus bref délai; dans le cas contraire, les comptes seront mis en cour.
Ils ont en magasin:
700 paniers Huile première qualité, Bile. 24 onces.
24 boucauts Ficelle assortie.
800 caisses Vin Muscat Frontignan.
500 do. Salaisons assorties.
300 do. Fleur d'oranger.
300 do. Vin blanc en bouteille et demi-bouteille, première qualité.
60 do. de 24 boîtes, Sardines à l'huile.
30 do. Pruneaux, de 24 bonbons chaque.
100 do. Vermicelle et Macaroni.
60 barils Plomb à giboyer.
40 do. Porc.
30 do. Vin blanc première qualité.
30 do. Vinaigre de Bordeaux.
20 barriques Vin de Bordeaux.
9 pipes Eau-de-Vie.
150 caisses Vin rouge de Bordeaux.
30,000 Bouchons.
Gin, Brandy, [illegible]

VENTES DE SHERIF.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Edw. E. Parker.

COUR DE PAROISSE—Numéro 13915—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, vendredi le 17 février mil huit cent quarante trois, à midi,

Un morceau de terre situé au faubourg Ste. Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St. Joseph, Commerce (anciennement Lafayette) et Julia et mesurant, mesure anglaise, deux cent quarante pieds face à la rue Julia, cent trente-un pieds face à la rue du Commerce, cent trente pieds face à la rue Tchoupitoulas et deux cent vingt pieds de la rue Tchoupitoulas à la rue du Commerce le long des lots de Adelaide Castrée Parker et de Hyacinthe Gourjon; ensemble avec les édifices et améliorations en briques qui se trouvent sur ledit morceau de terre.

Lequel morceau de terre se compose des lots suivants, savoir: 1o. de quatre lots de terre désignés par les numéros cinq, six, sept et huit sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville le trois mars mil huit cent [illegible] annexé à un acte de division entre les héritiers Gravier et autres pardevant H. Lavergne, alors notaire public, en date de [illegible] mars 1820. Les numéros six et sept étant [illegible] ensuite subdivisés en trois lots designés par les numéros quatre, cinq et six sur un autre plan dressé par le même voyer le premier avril 1830. 2o. d'un lot désigné par le numéro six, sur un plan dressé le 27 février 1823 par ledit Jos. Pilié et annexé à un acte de partage entre les héritiers Gravier et autres pardevant ledit H. Lavergne, notaire, le 16 mars 1823; Et 3o. de deux lots désignés par les lettres C et D sur un plan dressé par ledit J. Pilié en date du 13 décembre 1823 et annexé à un acte de vente fait par les héritiers B. Gravier à F. Maloché pardevant H. Lavergne, notaire, en date du 14 janvier 1826.

Aussi:—Huit cent soixante-cinq actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
13 janv—3en30j — V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Edward E. Parker.

COUR DE PAROISSE—Numéro 13917—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le seize février mil huit cent quarante trois, à midi,

1o. Un morceau de terre situé au faubourg Ste. Marie, au dessus de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St. Joseph, Commerce (anciennement Lafayette) et Julia; le dit morceau de terre mesurant (mesure anglaise), cent soixante deux pieds face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent six pieds du côté de la rue Julia et cent treize pieds du côté de la rue St. Joseph, ensemble avec les [illegible]

[illegible]

Aussi:—[illegible] actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

3o. Un lot de terre situé au faubourg Ste Marie, mesurant vingt trois pieds [illegible] rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod, [illegible]

Aussi—Cent actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
13 jan—3en30j — V ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Edward E. Parker.

COUR DE PAROISSE—No 13,891—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, Jeudi, le 16 février 1843, à midi

Un certain morceau de terre ayant deux cent vingt-six pieds six pouces face à la rue de Commerce ou Lafayette, entre les rues Julia et St. Joseph, sur une profondeur de cent dix pieds [illegible]

Lequel morceau de terre est divisé en neuf lots séparés désignés par les numéros dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit, d'après un plan déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire public, et annexé à un acte en date du trois mars mil huit cent vingt-neuf, et mesurant chacun vingt-cinq pieds deux pouces et demi de face, sur cent dix pieds de profondeur.

Aussi:—Sept cent trente Actions du fonds capital de la Banque des Citoyens.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
13 janv—3en30j — V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Richard [illegible]

COUR DE PAROISSE—No. 13,850—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, [illegible]

[illegible]

13 jan—3en30j — V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Daniel [illegible]

COUR DE PAROISSE [illegible]

[illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
13 janv—3en30j — V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

M. B. Lebreton, syndic des créanciers de Laroque Turgeau vs. Mme. Félix Pradez.

COUR DE PAROISSE—No. 13,696—En vertu d'un [illegible] writ de [illegible] à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse [illegible], il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, [illegible] 17 février 1843, à midi.

Les esclaves [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—La somme de $730 [illegible] avec intérêt à dix pour cent l'an [illegible], frais de protêt et frais de procès comptant, et la balance payable [illegible]; l'acheteur fournissant un billet endossé à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
13 jan—[illegible] — V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Mme. Marguerite J. Osborne vs. son mari [illegible] Osborne.

COUR DE PAROISSE—No. 15,462—En vertu d'un writ de [illegible] à moi adressé par l'hon Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et du consentement des parties, il sera vendu sur les lieux, encoignure des rues Gravier et Camp, lundi le 16 janvier 1843, à 10 heures du matin,
Un lot de meubles etc.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant.
10 jan—3 — V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE—No. 4670—John Mountford vs. Francis Whittaker.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, sur les lieux, à l'encoignure des rues Gravier et St. Charles, le mardi, 24 janvier 1843, à 10 heures du matin,
2 Billards.
Et aussitôt après, rue de la Douane, entre les rues Royale et Bourbon,
Un lot de Meubles.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
13 jan—[illegible] — L. A DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce.

No. 13,978—La Compagnie d'Assurance de l'Océan vs. Henry D. Richardson.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, vendredi, 13 janvier 1843, à midi,

Tout ce lot ou morceau de terre, ensemble toutes les améliorations, tous les droits, privilèges, chemins, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui peuvent y appartenir, situé au faubourg Delord, au-dessus de cette ville, à l'encoignure des rues Magasins et Delord; divisé en quatre lots désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, député arpenteur-général, le 4 décembre 1834, et déposé comme le plan No 10, dans le livre des plans de Félix Grima, notaire public, dans cette ville. Lesdits lots mesurant, mesure américaine, comme suit, savoir: le lot No. 1, formant l'encoignure des rues Delord et Magasins, mesure 26 pieds cinq pouces et sept lignes face à la rue des Magasins, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Delord et est borné d'un côté par le lot No. 2, et dans le fond par une allée appropriée au commun usage desdits 4 lots. Le lot No. 2 mesure aussi 26 pieds 5 pouces et 7 lignes face à la rue des Magasins, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 3, mesure aussi 26 pieds 5 pouces et 7 lignes face à la rue des Magasins, sur 92 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot No. 4, mesure 26 pieds face à la rue Delord, sur une profondeur de 78 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare de l'allée ci-dessus mentionnée et dudit lot No. 3, et la même profondeur sur la ligne qui le divise d'une autre propriété, et mesurant dans le fond 26 pieds 9 pouces et 7 1/2 lignes sur la ligne qui le divise d'une autre propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
10 dec—3en30j — V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District oriental de la Louisiane—No 467—J. P. Benjamin, chargé de la vente des biens de Hermogène Brown & Co., en faillite.

En vertu d'un ordre de Cour émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis pour le District susdit, j'exposerai en vente publique, le Vendredi 13 janvier 1843, à onze heures A. M., à la résidence de M. H. Brown, rue Royale entre les rues Hôpital et Ursulines,

Un Lot de Meubles abandonnés par H. Brown individuellement à ses créanciers.

Conditions de la vente, Comptant.
3 janv—3,7,13 — A. SIDNEY ROBERTSON, Marshall des Etats-Unis.

A VENDRE par le soussigné, pour clore diverses factures, et à des prix réduits,
40 demi pipes eau de Vie, 4e preuve,
5 tierçons eau de vie de Champagne,
20 caisses absynthe,
30 do kirsch,
250 paniers anisette,
30 caisses liqueurs,
25 do de muscat de Frontignan,
200 boîtes sardines à l'huile,
40 colis, vin Lafitte, Gruau Larose, St. Julien, bouchées
[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

VENDREDI, 13 JANVIER 1843.
La reprise de:
LES DIAMANS DE LA COURONNE,
Opéra en 3 actes, d'Auber.
La première représentation de
LA FILLE DE JACQUELINE,
Vaudeville nouveau en 1 acte, par Dumanoir.
Le spectacle commencera à six heures et demie.

COMPAGNIE DE L'AMPHITHEATRE NATIONAL,
Encoignure des rues Condé et Hôpital.
Dimanche 15 janvier 1843.
Le spectacle commencera par une Grande Entrée appelée les Quatre Parties du Monde, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique; exécutée par douze Dames et douze Cavaliers.
Exercices d'Equitation—Extravaganzas de nègre—Mélodies irlandaises, voltige &c. &c. par la meilleure compagnie des Etats-Unis.
Les portes seront ouvertes à 6 heures 1/2, on commencera à 7 heures.
Prix d'entrée:—Loges, 75 cents—Parterre 37 1/2. Loges des personnes de couleur 75 cents. — 11 janv—2

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Tous les Lundis, Mercredis et Samedis,
Durant la saison.
Prix d'entrée—une piastre. — 3 déc

BAL DE LA SALLE CONTI.
GRAND BAL
PARE ET MASQUE
Les DIMANCHE, MARDI et JEUDI de chaque semaine.
Prix d'entrée,—Cavaliers.........$1.
L'orchestre, sous le rapport du nombre et les talens des musiciens, est incontestablement un des meilleurs de la ville; ils exécutent toutes les valses et contredanses nouvelles, dont plusieurs sont de la composition des artistes de l'orchestre.

SALLE DE BAL DE LA RUE CONTI.
Grand Bal paré.
[illegible]
Tous les Lundis et Vendredis.
Prix d'entrée.........$1
10 nov

L'ATELIER DE M. FENN, POUR OUVRAGES EN VERRE SOUFFLÉ ET FILÉ EST ACTUELLEMENT OUVERT AU No. 188 RUE DE CHARTRES, AU PREMIER. Une variété de beaux ouvrages en verre convenables pour étrennes à vendre.
Admission [illegible] — 15 déc

EN FACE L'HOTEL ST. CHARLES,
ANCIEN MUSEUM.
3e. Municipalité.
A midi et à sept heures du soir,
OUVERTURE D'UNE
NOUVELLE EXPOSITION
DES CÉLÈBRES TABLEAUX CHIMIQUES
DE DAGUERRE,
Importés de Paris aux Etats-Unis par
MM. MAFFEY & LONATI.
L'exposition se composera de quatre tableaux représentant
1o. LES VÊPRES SICILIENNES,
Ou PALERME EN 1282.
2o. L'EBOULEMENT
DANS LA VALLÉE DE GOLDAU, en Suisse.
3o. UNE MESSE DE MINUIT
Dans l'Eglise St. Etienne du Mont à Paris.
4o. VENISE,
OU UNE NUIT DE CARNAVAL.
Sera ouvert tous les jours au public (dimanches inclus), en deux séances. La séance à midi précise, une seconde à sept heures du soir.
Les tableaux ne se répètent pas dans la séance, [illegible] à l'heure annoncée afin de jouir de la vue des [illegible]
Prix d'entrée 50 cents—Enfans, moitié prix.
28 déc—1m

WM. FURST a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a réduit le prix de ses leçons de chant (d'une heure entière chaque), à dix huit piastres par mois. — 19 nov—6m

POUR NATCHEZ ET VICKSBURG—Le beau bateau à vapeur MISSOURI, capitaine Grace, reçoit du fret et partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires cet après midi à quatre heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
12 jan — C. DOANE & Co. 69 Poydras

POUR ST. LOUIS et la rivière Missouri—Le beau bateau à vapeur tirant peu d'eau ROWENA, capt. O. W. Cole, reçoit du fret et partira pour les ports [illegible] samedi 14 du courant [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
11 jan — JNO. R. SHAW & Co., agents.

POUR ST. LOUIS—Le steamer JULIA CHOUTEAU, capitaine Marchand, partira samedi prochain 14 du courant, à [illegible] heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
11 janv — CH. DOANE & Co. 69 Poydras

POUR NEW YORK—Le navire ST. LAWRENCE, [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LA HAVANE—Le [illegible] TOWER, [illegible]. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
12 jan — BAILEY & BAXTER, 47, Commune

[illegible]

POUR LE HAVRE—Le navire [illegible]
LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire [illegible]
BAILEY & BAXTER, 47, Commune

POUR LE HAVRE—Le navire du voilier NORMAN, capitaine Hesrick, ayant une partie considérable de son chargement arrêté, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
4 janv — S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire du voilier CLINTON, capitaine Morley, ayant toute sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
4 janv — S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ARABELLA, capt. Rice ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à
4 janv — LEVI H. GALE, 93, Communes

POUR LE HAVRE—La barque fine voilière EDINBURG, capitaine Stone, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
3 jan — L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier LEADES, capitaine N. B. Robbins, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
31 déc — T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp

COLLEGE DE SPRINGHILL.

LES anciens amis de cet établissement sont respectueusement informés que les classes recommenceront le 15 janvier prochain, sous une nouvelle administration. M. Portier, évêque de Mobile, qui dirigera par lui-même les études et l'économie domestique du collège, promet aux pères de famille, qui pendant dix-sept années l'ont honoré de leur confiance, et au public en général, qu'ils pourront compter sur ses soins, son zèle et sa persévérance [illegible] qui lui seront confiés.

CONDITIONS.

1o. Pour la pension scolastique, [illegible] blanchissage, papier, plumes et encre, [illegible] payables d'avance et par semestre, en espèces. — $240 00
2o. Les nouveaux élèves paieront en entrant pour bois de lit, matelas et [illegible] — 10 00
3o. Les arts d'agrément, l'abonnement au médecin, les remèdes, les livres classiques et l'habillement sont à la charge des parens.
4o. Les parens qui désirent que le Collège fournisse à leurs enfans linge, chaussures et souliers, déposeront entre les mains du procureur une somme de [illegible] dont il leur sera tenu compte. — 40 00
31 déc—10t

AVIS.—Les personnes qui désirent envoyer leurs enfans au COLLEGE DE MANDEVILLE, voudront bien s'adresser à M. Auguste Dietz, bureau de M. Horatio Davis, Exchange Place, ou à M. [illegible], au bureau du chemin de fer du lac Pontchartrain, pour obtenir tous les renseignements nécessaires.
2 nov — M. B ANDUZE.

AVIS—Les soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison de Jordy & Brasier, pour l'entreprise de tous genres d'affaires en consignation, ou d'agence sur cette place.
Nouvelle-Orléans, 1er. janvier 1843.
F. JORDY.
3 janv—10 — E. F. BRASIER, 63, rue Royale

LA société existant dans cette ville sous la raison Cucullu, Lapeyre & [illegible] est dissoute [illegible]. J. M. Lapeyre est chargé de sa liquidation.
Nouvelle-Orléans, 1er. janvier 1843.
M. S. CUCULLU,
J. M. LAPEYRE,
3 janv—10 — EUG. ROUSSEAU.

LE soussigné prévient le public en général que n'ayant pu terminer la vente de son stock à l'encan, il la continuera à l'amiable à des prix très réduits en gros et en détail.
BENJ LACOSTE,
27 déc. — 108, rue Royale entre Conti et St.-Louis.

CAFE de Rio—Nouvelle récolte, bonne qualité, en débarquement des navires Wodan et Harrison et en magasin, à vendre par
3 jan—10j — JOSHUA DIXON, 18 Royale.

CHANGE sur Philadelphie, à vendre par
10 jan — S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

CAFE de Rio—Cargaison du Charlemagne et de la barque Solano, directement de Rio Janeiro, actuellement en débarquement, à vendre par
10 jan — GEO. GREEN & [illegible], 62, Gravier.

FARINE—500 barils en magasin, et 1400 à bord d'un [illegible] à vendre par
10 janv — SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras

[illegible] — SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras

[illegible] — SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras

VENTES DE CE JOUR.

PAR E. TASTET,
136 rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui vendredi, 13 janvier, à dix heures, à son magasin d'encan,
Un assortiment général de marchandises sèches et habillements telles que: indiennes du pays couleurs foncées, bas bleus et noirs, chaussettes, mérinos, habits et surtouts, pantalons [illegible] etc. — 13 jan

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu aujourd hui, à onze heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, no. 113,
400 douzaines bas et chaussettes de laine, 10 douzaines chemises de laine, et un assortiment de bas de coton, [illegible] et une quantité d'autres marchandises [illegible].
Aussi: 150 caisses [illegible] blanc de baleine, 40 barils porc prime, 20,000 cigares, (sans réserve) un assortiment de gargoulettes, &c. &c.
A midi—Meubles. — 13 jan

PAR J. B. [illegible]

IL sera vendu vendredi 13 janvier, à 10 heures du matin, sur les lieux, rue Poydras, No. 9, entre Commerce et Levée,
Un fonds de café et grocerie.
Conditions:—A la vente. — 13 jan—2

Vente sans limite.
Nègres de champ de valeur.
PAR J. A. BEARD & Co.
46, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'encan vendredi 13 du courant, à midi, à l'arcade de Banks,
Les jeunes esclaves de valeur suivantes, titres et garanties satisfaisantes:
César, 30 ans, nègre de champ,
Sam, 25 ans, do do
Paul, 19 ans, do do
Jack, 16 ans, do do
Isaac, 15 ans, do do
Sylvia, 40 ans, négresse do
Lucy, 25 ans, do do
Kitty, 17 ans, do do
Pleasant, 17, do do
Mary, 16, do do
Grace, 16, gardienne d'enfans et domestique de maison.
Armstrong, 28 ans, nègre de champ.
Martha, 16 ans, mulâtresse, domestique de maison.
Mary, 33 ans, cuisinière française et américaine, blanchisseuse et repasseuse.
Lucy, 23 ans, négresse de champ.
Les esclaves ci-dessus sont pleinement garantis, excepté Mary qui se livre quelquefois à la boisson.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. B. Marks not pub.
Ces esclaves peuvent être vus au bureau de l'encanteur.
11 janv

PAR E. TASTET,
136, rue de Chartres.
Vente de Bottes, Souliers et Brodequins, par catalogue.

IL sera vendu, vendredi prochain 13 janvier, à 10 heures, à son magasin d'encan:
100 caisses comprenant un assortiment choisi de Bottes, Souliers et Brodequins, pour hommes, femmes et enfans, en débarquement du navire St. Cloud et de la barque Florence.
Des catalogues seront prêts de bonne heure le jour de la vente. — 10 janv—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. TASTET.
136, rue de Chartres.

IL sera vendu samedi prochain, 14 janvier, à dix heures, à son magasin d'encan,
30 sacs café,
25 caisses savon.
Et un assortiment général d'autres groceries.
Aussi—Meubles. — 13 jan

PAR VINCENT & De. FERIET.
No. 116, rue de Chartres.

IL sera ajouté à leur vente de samedi,
Un assortiment de choix d'articles de mode et de nouveautés, pour clore le stock de Mme Mase. — 13 jan

PAR VINCENT & De. FERIET.
116, rue de Chartres.

IL sera vendu samedi 14 janvier, à 10 heures, à leur magasin d'encan, par ordre des assureurs, pour le compte de qui il appartiendra, une quantité de draps français et anglais, mérinos, velours de soie pour gilet, habillements, drap, chapeaux français, &c. &c. Le tout sauvé du dernier incendie dans la rue de Chartres, et provenant du stock de [illegible]. — 13 jan.

PAR HEWLETT & CENAS.
Coton! Coton! Coton!

IL sera vendu samedi, 14 du courant, à 4 heures 1/2, à la presse à coton à vapeur de la Levée, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.
Environ 140 balles coton, avarié à bord du navire Diana, capitaine Freeman, dans son passage de Natchez à Liverpool, et entré en détresse dans le port de la Nouvelle Orléans.
Conditions comptant. — 13 jan

PAR B. B. SYKES.
Vente de Farine, par ordre des gardiens du port.

IL sera vendu samedi, 14 du courant, à 11 heures, sur la levée, au bout de la rue Poydras, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra:
500 barils de farine, endommagée à bord du steamer Amaranth, dans son voyage de St. Louis à ce port, et transbordée à bord du steamer Baton Rouge, et débarquée en ce port.
Conditions comptant. — 13 jan

PAR A. FERNANDEZ.

SAMEDI, 14 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St. Louis, un terrain, LOT DE TERRE, [illegible]
Conditions: moitié comptant, et la balance à six et douze mois de crédit. L'acte de vente en l'étude de [illegible], notaire public. — 13 jan—4

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi 14 janvier 1843, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, [illegible]
Un lot de terre situé dans le carré de la ville, formé par les rues de la Douane, Remparts, Bourgogne et Canal, [illegible]

Terrain à l'encoignure des rues Julia et Magasins.
PAR J. A. BEARD.
46, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'encan samedi 14 du courant, à midi, à l'arcade de Banks,
Les immeubles de valeur ci-après décrits:
No 1. Un lot de terre situé dans la rue Julie [illegible]

[illegible]

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. Christy not. pub. — 10 janv

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL & EMANCIPATION INTELLECTUELLE.

NOUS avons l'honneur d'offrir aux habitans de la Nouvelle-Orléans l'application de ce nouveau mode d'instruction qui procure les avantages suivans:
1o. A prendre une langue de manière à traduire, composer, comprendre et parler assez bien pour être compris, en trois mois.
2o. Apprendre seul et sans maître ce que l'on veut.
3o. [illegible]
Nous sommes prêts à commencer nos leçons particulières pour le Français, l'Anglais, l'Espagnol, le Latin, les Mathématiques et la Musique.
[illegible]
Nous y publions le Premier livre de Telemaque, anglais, français et anglais-espagnol, [illegible]
Nos livres se trouvent à l'adresse ci-dessus, ou chez LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne, MORET, rue Royale, 138, NORMAN, STEEL & Co., 14, rue du Camp.
O. MERIAUX. — J. B. MATRAT.
24 déc—

AVIS est par le présent donné qu'application ayant été faite à la Cour de District pour autoriser à terminer certaines réclamations faites à la banque des Marchands de la Nouvelle-Orléans par la branche banque de l'Indiana à Lawrenceburg et l'institution "Mechanics Savings" de Louisville, toutes les personnes intéressées [illegible]
PETER CONREY,
ROBERT COPLAND,
JAMES CALHOUN,
Commissaires liquidateurs de la banque des Marchands de la Nouvelle-Orléans.
3 janv—

Bureau des commissaires liquidateurs de la Compagnie et Banque des Améliorations.
Nouvelle Orléans, le 19 décembre 1842.

CONFORMEMENT à la section 22 de la loi approuvée le 14 avril 1842, les actionnaires de la Compagnie et Banque des Améliorations sont convoqués pour le [illegible] janvier prochain à l'effet d'élire un commissaire liquidateur en remplacement de M. J. [illegible], démissionnaire. L'élection aura lieu au bureau des commissaires, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M.
Par ordre du Bureau, — L. BERNARD,
29 déc — Secrétaire.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général, que par suite du malheureux accident dont ils ont été victimes dans l'incendie du 9 courant, ils ont transporté provisoirement leur magasin au No 125 rue de Chartres, à l'encoignure Bienville et Chartres, No. 66 où ils espèrent que comme par le passé ils pourront remplir dans le plus bref délai les commandes que l'on voudra bien leur confier.
12 jan—10 — E. CORDEVIOLLE & LACROIX

A VENDRE—Le surplus des articles appartenant à la Compagnie de la Banque et Canal:
Un bateau à vapeur en fer, convenable pour le transport du fret, ayant été construit par contrat par la fonderie de West-Point; il a deux machines, un cylindre de 9 pouces et demi, avec un jeu de 3 pieds et demi, deux bouilloires à double conduit, de 19 pieds 9 pouces de long sur 36 pouces de diamètre, convenable pour des moulins à sucre ou à scie.
Une machine à draguer, dont le mécanisme a été fait à Philadelphie et mis en action ici, ayant tout ce qu'il faut; le bateau est en bon état, venant d'être dernièrement réparé.
Un bateau à manège, en fer, venant de Clyde, construit pour le transport des passagers de la ville au lac, et du lac à la ville, par le canal.
Six machines, une desquelles a un cylindre de 8 pouces, avec un jeu de 3 pieds.
Trois autres machines avec un cylindre de 5 pouces et un jeu de 3 pieds; le second avec un cylindre de 6 pouces et un jeu de 3 pieds et demi, et le dernier, un cylindre de 11 pouces et un jeu de 4 pieds.
Une lanterne convenable pour être placée dans un entrepôt de bois, ou pour servir de phare.
Une grande quantité de vieux fer.
Huit vieilles bouilloires cylindriques.
Le ferrement d'une grue à enlever la boue, convenable pour le nettoyement des petits canaux d'habitation.
Cinq engrenages de 5 pieds et demi de diamètre, convenables pour des moulins à scie.
Six axes avec leurs engrenages complets, convenables pour un moulin à scie.
Dix petits essieux avec les chaines de maison, pour enlever la boue.
Pour les conditions, s'adresser au capitaine du Port, au nouveau Bassin.
J. B. CARSON,
10 janv—6 — capitaine du port.

La négresse [illegible] LOUISE [illegible] de la paroisse St. [illegible]
[illegible]
Dix piastres de récompense seront données à quiconque [illegible]
[illegible] MONIER.
30 jan—6 — Succession St. Jean Baptiste.